

à Saint-Saforin (Symphorien). Et le lendemain, qui fut le 10^e, M. de Nemours se présenta devant Vienne et toute son armée, qui est de dix mille hommes de pied et deux mille chevaux. Ce que voyant les forces, ceux de Vienne lui ouvrirent les portes et lui rendirent Pipet et la Bâtie (1); les quelles places il mit en garde à M. de Javorsi (2), capitaine de ses gardes, et au sieur de Dézimieu. Le dit jour, nous lui envoyâmes deux compagnies de Suisses, six gros canons de batterie et quatre colovrines et beaucoup de monitions de guerre. »

— « Pour mémoire que, le samedi 18^e septembre 1593, nous estans à la Maison-de-Ville, assemblez pour les affaires ordinaires et mesme pour trouver moïen de trouver 8,000 escus que nous avons promis à M. de Nemours pour bailler à sa gendarmerie pour la faire sortir hors de ce gouvernement et se esloigner de ceste ville. Et là estans, environ les trois heures après midi, entra nostre mandeur (3), nommé Paintendre, en la salle, criant que l'on avoit tué le commis du pont du Rosne, nommé Thévenon ! Et, à l'instant, inopinément le peuple prit les armes et se commença à barriquer en grand fureur. Et ne le pûmes apaiser que mon dit sieur de Nemours ne fût conduit en sûreté à Pierre-Scize, à la garde du capitaine La Fonte et de vingt-cinq soldats françois et de vingt Suisses.

« Estant avertie la noblesse du pays du succès de l'effect qui estoit survenu, se rendit à nos portes le sieur viscomte de Tavannes, avec sa compagnie, laquelle nous logeâmes en Vaize et Saint-Irénée, à la dépense de 40

(1) Châteaux-forts bâtis sur les points culminants de la ville.

(2) Plus loin, Ponson Bernard écrit : Javersi.

(3) Officier subalterne qui servait d'huissier au Consulat, portait ses ordres, etc. Ils étaient plusieurs, de divers grades.